

19375



1 / 4



Document électronique
certifié authentique

COMPTABILISE

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale IDF

Par courrier

Direction Commerciale Régionale IDF
TSA 91006
92099 LA DEFENSE CEDEX

Par internet

e-mail : edfentreprises-iledefrance@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 82 15 89 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

Dépannage électricité Enedis :

0 811 010 211 Service 0,05 €/appel
+ prix appel

FLX21500323500979-C7RIDF01

DELAGE AERO INDUSTRIES
CHEMIN DES JONCHEROLLES
BP 11
93380 PIERREFITTE-SUR-SEINE

Facture du 02/08/2024

n° 10205778503



Electricité

Montant Hors TVA 811,51 €

Montant TVA (payée sur les débits) 162,30 €

Facture TTC 973,81 €

Trop perçu avant facture 9 342,31 €

Montant total (TTC) -8 368,50 €

Compte tenu de la situation de votre compte, un montant de 8 368,50 € en votre faveur vous sera remboursé sous 15 jours.

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 14,25 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 02/09/2024 (sauf résiliation intervenue entre temps)

Votre entité est éligible à l'amortisseur électricité en 2024 ? Déclarez-vous en ligne sur notre site www.edf.fr/entreprises/amortisseur-electricite-2024

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : **4137106878**
Compte commercial : 2020005605872

Votre contrat

Offre électricité : Contrat Garanti

Nom du client

DELAGE AERO INDUSTRIES

Lieu de consommation

Référence acheminement : 30002150033710
CHEMIN DES SONCHEROTTES
93380 PIERREFITTE SUR SEINE

DELAGE AERO INDUSTRIES

Détail de votre facture du 02/08/2024 n° 10205778503

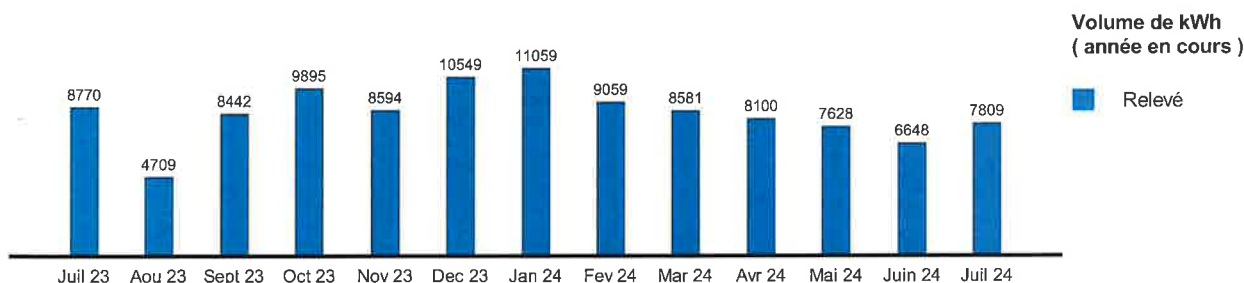
Données contrat

Contrat Garanti
Réf. de votre contrat 2010005721143
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 01/06/2022
Venant à échéance le 31/05/2025

Données Point de Livraison

CHEMIN DES SONCHEROTTES 93380 PIERREFITTE SUR SEINE
Réf Acheminement Electricité : 30002150033710

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité				418,40 €	HT
Abonnement électricité (HT)		Période	Prix unitaire HT	56,67 €	Taux de TVA
Abonnement	du 01/08/2024 au 31/08/2024		56,67 €/mois	56,67 €	20,00 %
Consommation (HT)		Période	Conso 7 809 kWh	Prix unitaire HT	361,73 €
Electricité Heures Pleines Eté	du 01/07/2024 au 31/07/2024	5 983 kWh	5,304 c€/kWh	317,34 €	20,00 %
Electricité Heures Creuses Eté	du 01/07/2024 au 31/07/2024	1 826 kWh	2,431 c€/kWh	44,39 €	20,00 %

Utilisation du réseau de distribution et prestations techniques (identique pour l'ensemble des fournisseurs)				205,04 €	HT
		Quantité	Prix unitaire HT		Taux de TVA
Composante de gestion - Reprise	du 01/07/2024 au 30/07/2024			-32,74 €	20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 01/07/2024 au 31/07/2024	31.000 c.j	109.15 c€/c.j	33,84 €	20,00 %
Composante de gestion - Echoir	du 01/08/2024 au 30/08/2024	30.000 c.j	109.15 c€/c.j	32,74 €	20,00 %
Composante de comptage - Reprise	du 01/07/2024 au 30/07/2024			-27,87 €	20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 01/07/2024 au 31/07/2024	31.000 p.j	92.89 c€/p.j	28,79 €	20,00 %
Composante de comptage - Echoir	du 01/08/2024 au 30/08/2024	30.000 p.j	92.89 c€/p.j	27,87 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 01/07/2024 au 30/07/2024	PS pondérée : 76 kW		-62,91 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 01/07/2024 au 31/07/2024	2351.040 kW	2.77 c€/kW	65,01 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echoir	du 01/08/2024 au 30/08/2024	2275.200 kW	2.77 c€/kW	62,91 €	20,00 %
Composante de soutirage Pointe	du 01/07/2024 au 31/07/2024	0.000 kWh	5.35 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 01/07/2024 au 31/07/2024	0.000 kWh	4.01 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 01/07/2024 au 31/07/2024	0.000 kWh	2.45 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Eté	du 01/07/2024 au 31/07/2024	5983.000 kWh	1.08 c€/kWh	64,62 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Eté	du 01/07/2024 au 31/07/2024	1826.000 kWh	0.70 c€/kWh	12,78 €	20,00 %
Dépassement quadratique Pointe	du 01/07/2024 au 31/07/2024	0.000 kW	1012.00 c€/kW	0,00 €	20,00 %
Dépassement quadratique Heures Pleines Hiver	du 01/07/2024 au 31/07/2024	0.000 kW	1004.00 c€/kW	0,00 €	20,00 %
Dépassement quadratique Heures Creuses Hiver	du 01/07/2024 au 31/07/2024	0.000 kW	994.00 c€/kW	0,00 €	20,00 %
Dépassement quadratique Heures Pleines Eté	du 01/07/2024 au 31/07/2024	0.000 kW	989.00 c€/kW	0,00 €	20,00 %
Dépassement quadratique Heures Creuses Eté	du 01/07/2024 au 31/07/2024	0.000 kW	965.00 c€/kW	0,00 €	20,00 %

Services			0,00 €	HT
E-Services (Espace client, Bilan annuel)				Taux de TVA
			INCLUS	

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)				188,07 €	Hors TVA
	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA		Taux de TVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 01/07/2024 au 31/07/2024	7 809 kWh	2,05000 c€/kWh	160,08 €	20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 01/07/2024 au 01/08/2024	127,64	21,93 %	27,99 €	20,00 %

Total Hors TVA pour ce site			811,51 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)		Assiette	162,30 €	
TVA à 20,00%		811,51 €	162,30 €	
Total TTC pour ce site			973,81 €	TTC

Données de comptage

Identifiant de comptage : 031436222339 Type de compteur : PME-PMI
Pertes Fer : 0,747 W Pertes Joule : 1,012
Acheminement : Tarif HTA5 à Pointe Fixe Courte Utilisation
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 76

Puissance(s) souscrite(s) (kW ou kVA)

Opérateur Heures de pointe 56
Opérateur Heures pleines hiver 76
Opérateur Heures creuses hiver 76
Opérateur Heures pleines été 76
Opérateur Heures creuses été 76

DELAGE AERO INDUSTRIES

Détail de votre facture du 02/08/2024 n° 10205778503

Données contrat

Contrat Garanti
Réf. de votre contrat 2010005721143
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 01/06/2022
Venant à échéance le 31/05/2025

Données Point de Livraison

CHEMIN DES SONCHEROTTES 93380 PIERREFITTE SUR SEINE
Réf Acheminement Electricité : 30002150033710

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin	Puissances atteintes (kW ou kVA)	
Pointe	62558 le 01/07/2024	62558 le 31/07/2024	du 01/07/2024 au 31/07/2024 : Pointe	0
Heures Pleines Hiver	317687 le 01/07/2024	317687 le 31/07/2024	du 01/07/2024 au 31/07/2024 : Heures Pleines Hiver	0
Heures Creuses Hiver	117532 le 01/07/2024	117532 le 31/07/2024	du 01/07/2024 au 31/07/2024 : Heures Creuses Hiver	0
Heures Pleines Été	406207 le 01/07/2024	412190 le 31/07/2024	du 01/07/2024 au 31/07/2024 : Heures Pleines Été	29
Heures Creuses Été	113039 le 01/07/2024	114865 le 31/07/2024	du 01/07/2024 au 31/07/2024 : Heures Creuses Été	15

Prix

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Amortisseur Electricité 2024 : si aucune diminution de prix n'apparaît sur votre facture, comparez le prix moyen 2024 estimé de votre contrat au prix minimum réglementaire (25c€/kWh)

La Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE, aussi appelée Accise sur l'Electricité) augmente au 01/02/2024. Plus d'informations sur

<https://www.edf.fr/entreprises/evolution-des-taxes-electricite>.

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : 45 jours dans les conditions prévues à l'article "Date d'effet, Durée et Résiliation" des Conditions Particulières de Vente de vos contrats de fourniture d'énergie et de services

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. **Etape 1** : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact ou directement depuis votre espace Client. **Etape 2** : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Service Réclamation dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture, en précisant la référence de votre réclamation initiale. Vous avez sollicité par écrit le Service Clients, puis le Service Réclamation : si vous restez en désaccord avec la réponse du Service Réclamation, ou en l'absence de réponse à votre réclamation écrite depuis plus de deux mois, vous pouvez dans ce cas solliciter le médiateur du groupe EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par courrier au : Médiateur du groupe EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ces recours, si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou, par écrit, au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2022 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable: 72,9% nucléaire, 5,6% renouvelables (dont 0,3% hydraulique, 1,4% éolien, 2,7% solaire, 1,2% Biomasse), 14,9% gaz, 5,4% charbon, 0,8% pétrole, 0,4% autres fossiles.

Origine 2022 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

68,8% hydraulique : 48,2% France (dont 1,1 % enchères) , 20,7% hors France (Espagne, Finlande, Norvège, République Tchèque, Suède, République de Lettonie), 18,7% éolien : 11,3% France (dont 10,2% enchères) et 7,4% hors France (Allemagne, Croatie, Danemark, Espagne, Finlande, Hongrie, Italie, Norvège, République Tchèque, Suède), 7,1% biomasse : 7,1% France (dont 7,1% enchères),

5,4% solaire : 4,8% France (dont 4,8% enchères) et 0,6% hors France (Allemagne, Espagne, Italie).

Origine 2022 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 67,3% hydraulique, 23,7% éolien dont 12,7% enchères, 5,5% solaire dont 5,4% enchères, 3,5% biomasse dont 3,5% enchères.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2022 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impacts environnemental sur www.edf.fr

